



GAEC Les Gendronnières
Franck et Véronique Houssais
DOMALAIN

Productions Laitière et porcine
2018



L'HISTORIQUE

- 1995 Installation en GAEC avec un voisin en lait, porcs (1200 places), veaux. 3UTH
- 1996 Arrivée de Véronique dans le GAEC.
- 2001 Installation de Franck en individuel (dissolution du GAEC). Véronique quitte la ferme.
Début de conversion des terres et de l'atelier lait - Arrêt des veaux - Poursuite de l'atelier porcs (420 places) en conventionnel
30 vaches laitières - 38ha - 204 000L - 1UTH
- 2002 Retour de Véronique sur la ferme. 2 UTH.
- 2008 Conversion de l'atelier porcs post-sevrage et engraissement. Démarrage de la vente directe. Installation de l'atelier production d'énergie (photovoltaïque).
249 000L - 39 vaches laitières en monotraite - Monotraite 1 à 3 mois dans l'année -
39 ha -180 places d'engraissement - 2UTH
- 2009
- 2012 7ha supplémentaires : 44ha. Arrêt de la monotraite dans une logique de sortie des quotas laitiers.
- 2017 260 000L vendus - 36 vaches laitières - 46ha - atelier post-sevrage et engraissement de porcs - 2.3 UTH
- 1er avril 2018 Passage au statut de GAEC

ORGANISATION DU TRAVAIL ET MAIN D'OEUVRE

2,3 UTH { Franck et Véronique
1 salarié à tiers temps

« Depuis longtemps, nous cherchons à nous libérer du temps hors de la ferme. Nous sommes passés à 2,3 UTH par l'emploi d'un tiers temps et espérons pouvoir passer à 2,5 en 2019. En général nous arrivons à prendre 3 jours tous les 15 jours et 2 à 3 semaines de congés dans l'année. Pour les vacances, en plus du salarié, nous faisons parfois appel au service de remplacement. Nous espérons pouvoir nous dégager un peu plus de temps dans un futur proche.»
Véronique et Franck Houssais.

Au niveau de l'organisation du travail, Franck s'occupe de l'atelier porcs et de l'élevage des vaches (soin des animaux, gestion du pâturage), ainsi que de la gestion de l'herbe et du binage du maïs. Véronique prend en charge la partie administrative, la traite, et la vente directe. Une grande partie des travaux des champs est déléguée.

LE CHOIX DE LA BIO

« Faire du Bio nous paraît normal. L'utilisation de produits chimiques n'était pas de notre goût. Le passage en bio est un long cheminement. Avec le temps nous accordons de plus en plus d'importance au volet « éthique » de la Bio, au-delà de la simple application du cahier des charges. »
Franck Houssais



LES BÂTIMENTS ET LE MATÉRIEL

Bâtiments :

- 1 stabulation avec aire paillée pour les vaches laitières
- 1 nurserie pour les veaux
- 1 hangar de stockage
- 1 porcherie aire paillée
- Equipement spécial : pré-refroidisseur de lait, recycleur des eaux blanches en eaux vertes*, chauffe-eau solaire.

*Les eaux blanches sont issues du lavage du tank et de la machine à traire, les eaux vertes sont issues du lavage du sol Salle de traite 2*7 places en simple équipement.

Matériel :

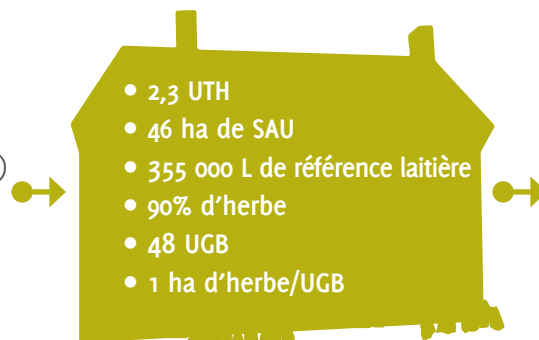
- 1 tracteur de 100 cv
- 1 mini-chargeur pouvant entrer dans la porcherie. Il fait aujourd'hui plus d'heures (alimentation et paillage des vaches, en plus de tout ce qui concerne l'atelier porcs) que le tracteur avec les avantages d'être moins consommateur d'énergie et économique en temps de par sa praticité.
- Une herse étrille en individuel
- Une bineuse 6 rangs autoguidée en copropriété à deux

La plupart des travaux des champs, en dehors des travaux de récolte de l'herbe et le désherbage du maïs, sont délégués.

LE SYSTÈME

Achats

- 100% des aliments porcs
- 130T Paille (vaches et porcs)
- Semences (herbe et maïs)
- Produits vétérinaires



Ventes

- 280 000L de lait vendus en laiterie (Lactalis)
- 3 vaches de réforme
- 18 veaux (dont 3-4 en vente directe)
- 400-450 porcs (dont une trentaine en vente directe)

LE PARCELLAIRE

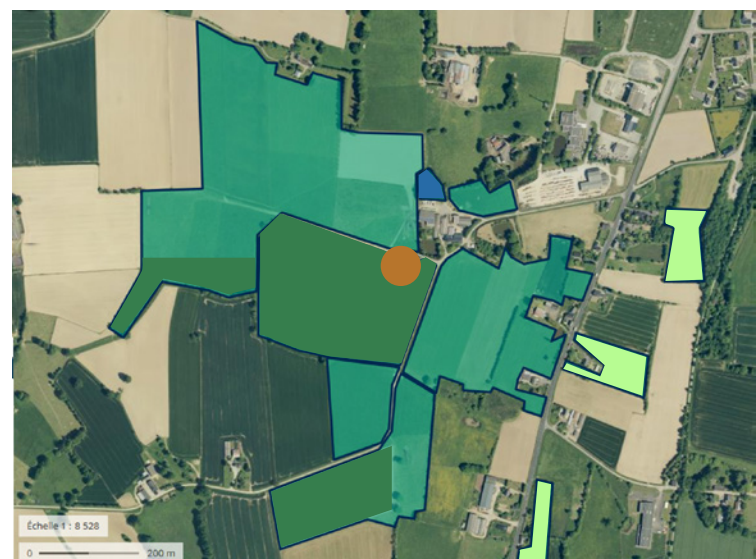
Qualité des terres : Sols profonds, plutôt séchants et portants autour de la ferme, ce qui est favorable à la mise à l'herbe.

L'ensemble de la surface est accessible aux animaux, exceptés 2,5ha de l'autre côté de la route.

SAU = 46ha

SAU Accessible = 43.5ha

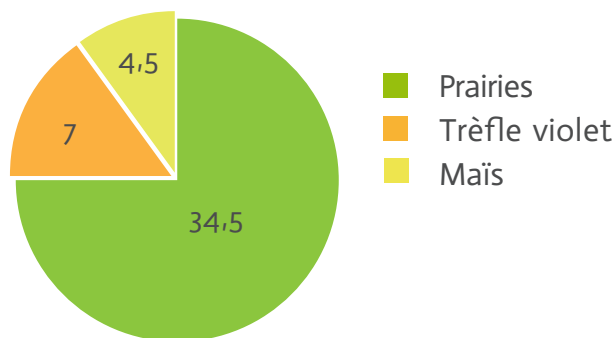
- Siège de la ferme
- Terres humides
- Petit Bois
- Parcelles non accessibles





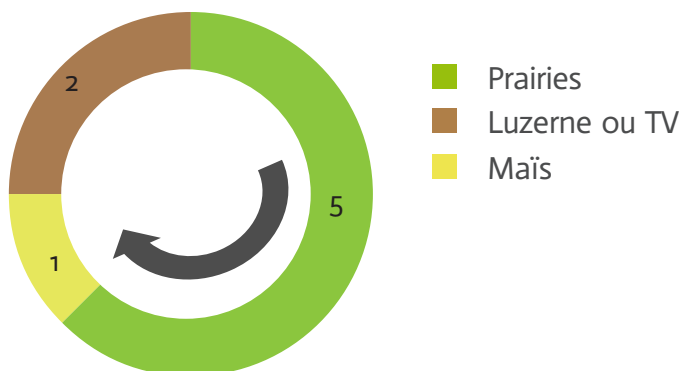
L'ASSOLEMENT 2018

SAU : 46 ha
SFP : 34,5 ha
 (SAU hors fourrages déshydratés)



« L'herbe est récoltée en enrubannage et en foin. La luzerne et/ou le trèfle violet sont déshydratés par la Coopedom. Le maïs est récolté en plante entière et déshydraté également. En année normale nous sommes autonome en fourrage, les années particulièrement sèches sont plus compliquées à gérer pour la

ROTATIONS



« La maîtrise des rotations détermine la réussite d'un système en bio, autant du point de vue agronomique pour la gestion des adventices et de la fertilité, que du point de vue autonomie fourragère. »

Certaines prairies peuvent rester en place plus de 5 ans, en fonction de l'assolement et de la productivité de la prairie.

Point réglementaire 834/2007 Art 12 1 :

La fertilité et l'activité biologique du sol sont préservées et augmentées par :

- La rotation pluriannuelle des cultures, comprenant des légumineuses et d'autres cultures d'engrais verts,
- L'épandage d'effluents d'élevage ou de matières organiques, de préférence compostés, provenant de la production biologique.



L'ÉLEVAGE LAITIER

GESTION DE L'HERBE ET DU PÂTURAGE

L'ensemble des prairies est implanté en RGA/TB.

Le système de pâturage n'est pas organisé en paddocks fixes; il n'y a que des clôtures mobiles, ce qui permet de s'affranchir du travail d'entretien sous clôtures fixes. Les vaches alternent leurs passages sur une parcelle de jour et une parcelle de nuit. Le fil est avancé toutes les 12h d'une surface variable en fonction du stade d'avancement de l'herbe et de la vitesse de pousse. L'œil de l'éleveur est primordial. Le tank sert tout de même d'indicateur de suivi à la qualité et à la quantité d'herbe mise à disposition. En règle générale, les vaches quittent la zone pâturée en laissant 7-8cm de hauteur d'herbe.

De façon à « nettoyer » les parcelles pâturées, l'alternance fauche-pâturage est systématisée.

LE TROUPEAU LAITIER

36 vaches laitières Prim'Holstein



- 10 génisses de moins de 1 an
- 10 génisses de 1 à 2 ans
- 3 génisses de plus de 2 ans

48 UGB au total

Taux de renouvellement : 25%
Mode de reproduction : insémination

- 270 000L de lait vendu à Lactalis en 2017
- 3 vaches en lait et réformes
- 18 veaux

« Cette année le troupeau de vaches est plus conséquent (45 VL) qu'à l'ordinaire, mais cela reste exceptionnel et pour des raisons fiscales. »

LA PRODUCTION LAITIÈRE



- TP : 33,8 %
- TB : 41,2 %

Lait vendu / ha SAU : 5 900L/ha

Production moyenne : 7 700 L/VL/an

Prix payé lait bio : 475 €/1000 L (moyenne 2016/2017)

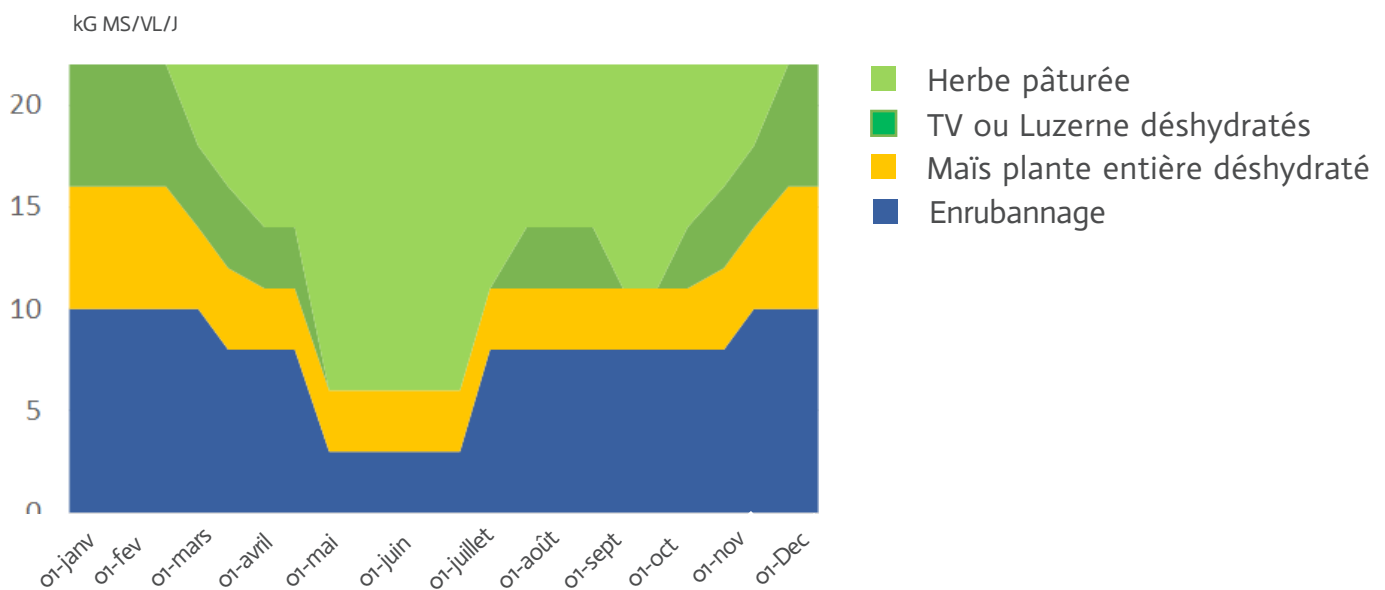


L'ALIMENTATION DES VACHES LAITIÈRES

« L'auge n'est jamais vide, les vaches ont du fourrage à volonté. Même en période de pâturage, les vaches disposent toujours d'un fond d'auge d'enrubannage et de bouchon de maïs. »

« Nous travaillons avec de l'enrubannage car nous observons moins de perte par rapport à l'ensilage. Ce sont également des petits chantiers que l'on peut facilement réaliser seul. »

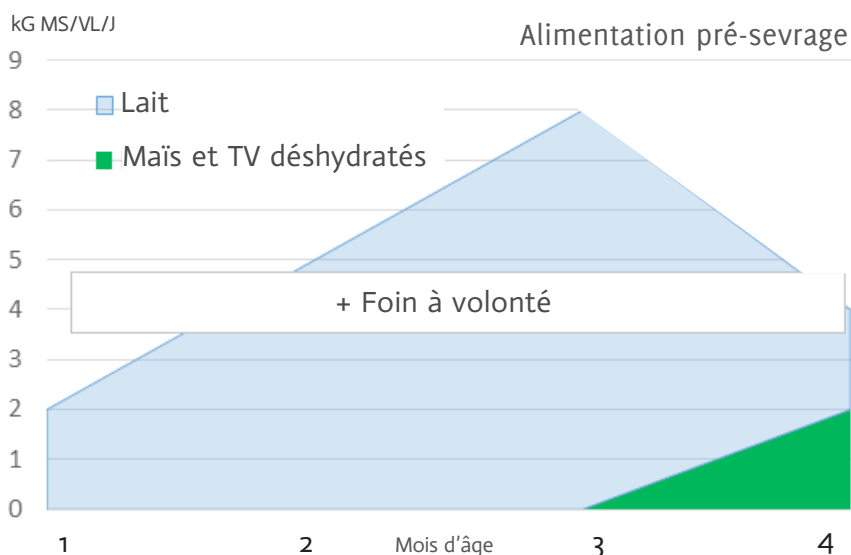
Dès lors que le pâturage passe sous la barre des 50% de la ration (en plein été et en hiver), du TV ou de la luzerne déshydratés sont distribués à l'auge pour ramener de la protéine.



ÉLEVAGE DES GÉNISSES

Les veaux sont sevrés à 4 mois. Ils sont en niches individuelles ou collectives ouvertes sur un espace extérieur. Dès que les conditions météorologiques le permettent, les jeunes sont mis à l'herbe dès tout petit.

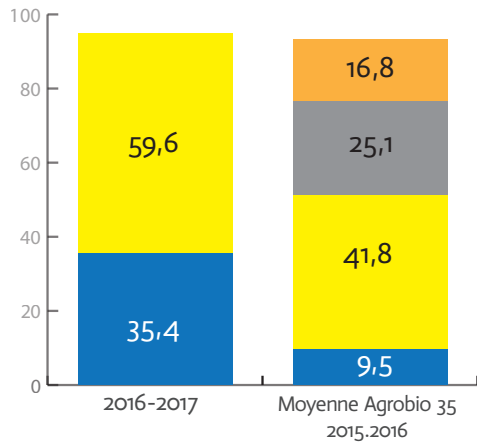
L'âge du premier vêlage se situe autour de 26 mois.





LE COÛT ALIMENTAIRE POUR 1000 L DE LAIT VENDUS

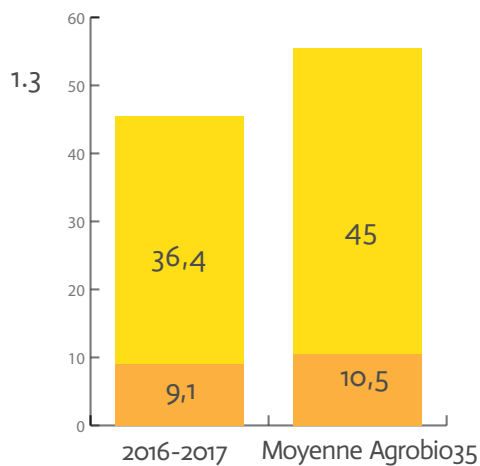
Coût alimentaire € / 1000 L produits



- Fourrages (dont luzerne et maïs déshydratés) : 95€/1000L
- Concentrés : 0
- → 95€/1000L de coût alimentaire

- Concentrés produits
- Concentrés achetés
- Fourrages produits
- Fourrages achetés

FRAIS D'ÉLEVAGE



Frais vétérinaires : 9.1€/1000L, soit environ 50€/UGB
 Frais divers (repro, paille, GDS, EDE, CL...) : 36.4€/1000L, soit environ 200 €/UGB

● → 45.5€/1000L de frais d'élevage

- Frais divers d'élevage (repro, paille, GDS, clôtures...)
- Frais vétérinaires

TOTAL COÛTS DIRECTS :

● → 140€ de coût pour 1000 L de lait livrés

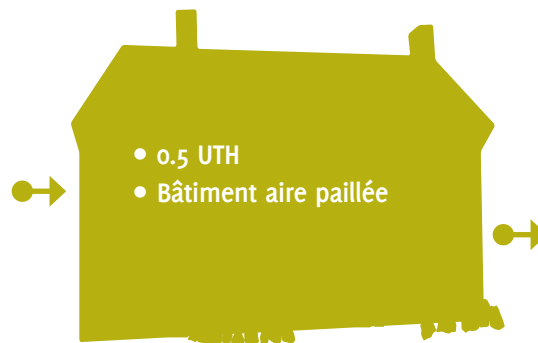
L'ÉLEVAGE PORCIN

« L'atelier porc n'est passé en bio qu'à partir de juillet 2008. Jusque là nous ne pensions pas que cela était réalisable. L'amortissement du bâtiment prenait fin, ce qui nous a permis d'entamer cette nouvelle démarche sereinement. Aujourd'hui nous produisons 3 fois moins de cochons, pour dégager un produit similaire, avec plus de travail mais plus de satisfaction et de plaisir. »

LE SYSTÈME

Achats

- 480 Porcelets Large white
- Aliments
- Paille
- Produits vétérinaires



Ventes

- 400-450 porcs, dont une trentaine en vente directe (saucisses et découpe)

ORGANISATION DU TRAVAIL POUR L'ATELIER PORCIN

« En bio, le travail supplémentaire tient au passage à l'élevage sur paille entraînant un temps de paillage et de curage non négligeable. Il y a également plus de manipulation des animaux qu'en conventionnel. Mais ce nouveau mode de travail nous donne plus de satisfaction et de plaisir. »

Aujourd'hui la gestion de l'atelier porcs occupe environ la moitié du temps de Franck.

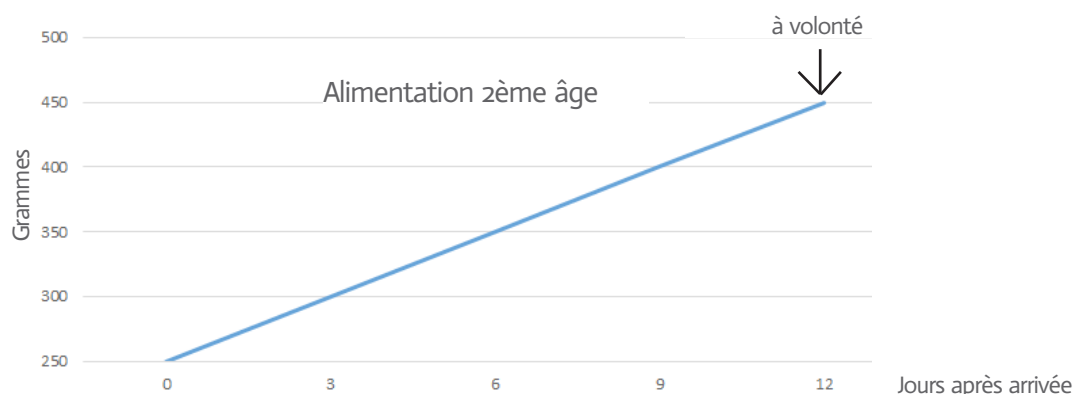
L'ÉLEVAGE DES PORCELETS

Les porcelets arrivent par bandes de 60 toutes les 6 semaines. Les porcelets proviennent d'un naisseur certifié bio, ce qui n'était pas systématique auparavant. L'objectif serait de descendre à 50 porcelets par bande, mais la filière est en manque d'éleveurs, on nous incite donc à accueillir un maximum de porcelets.

Les porcelets sont achetés à 6 semaines à 10kg, puis abattus à 6 mois à 90-95kg. Nous travaillons avec Biodirect, groupement de producteurs de porcs bio de l'ouest de la France.

L'intégralité des aliments est achetée à l'extérieur, mais la protéine est considérée comme étant produite sur l'exploitation par la luzerne ou le trèfle violet déshydratés.

Les porcelets reçoivent un aliment 2ème âge pendant les 3-4 premières semaines suivant leur arrivée sur la ferme. L'aliment est distribué à la main, sous forme de farine. Puis un aliment croissance, distribué à volonté jusqu'à 60kg puis rationné, prend le relais.





GESTION SANITAIRE

Entre chaque bande, un vide sanitaire d'une semaine est opéré.

Un vermifuge est appliqué systématiquement 8 jours après l'arrivée des porcelets sur la ferme.

Malgré cela, et du fait du chargement élevé de 60 porcelets par bande, le taux de perte s'élève à 14-15%.

LA VENTE DIRECTE

La vente directe occupe Véronique à hauteur de 3-4 jours par mois. Jusqu'à fin 2017, la vente se faisait 1 vendredi par mois, sur commande. Depuis cette année, Franck et Véronique ont fait le choix de passer à 1 vendredi tous les 2 mois.

En plus de la vente à la ferme, les produits sont également vendus dans 2 lieux de dépôt.

Produits vendus :

- Veaux gras, abattus et conditionnés par TVR. Prix de vente : 16.8€/kg
- Découpe de porc et saucisses, transformés chez le boucher (location du local de transformation).

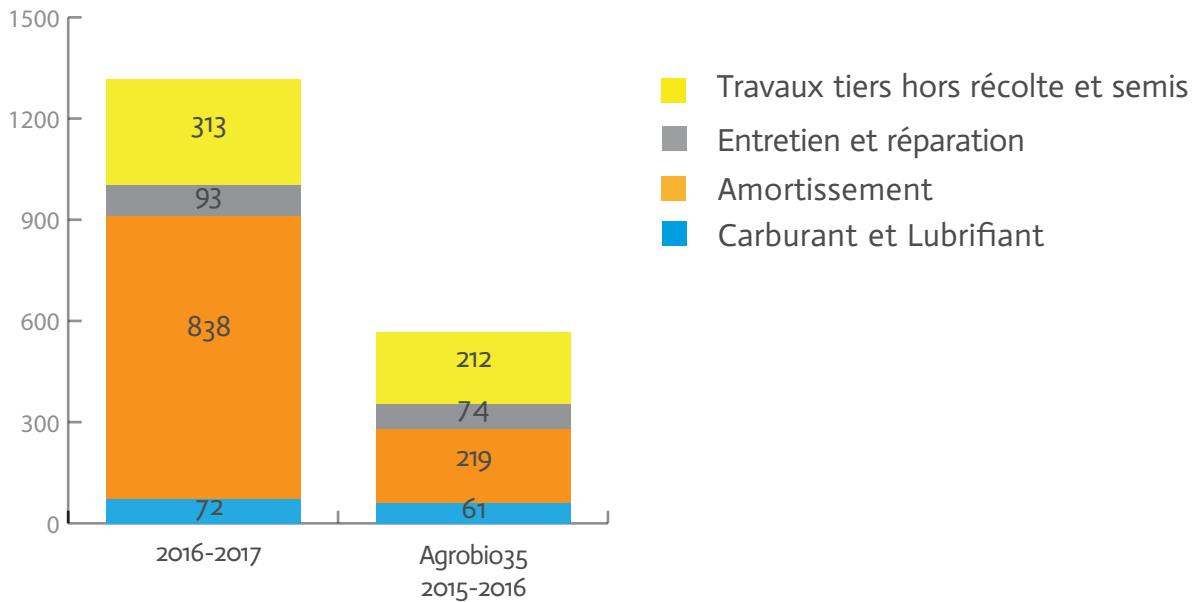
Prix de vente : 10.8€/kg pour le vrac et 13.5€/kg sous vide.



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

COÛTS DE MÉCANISATION

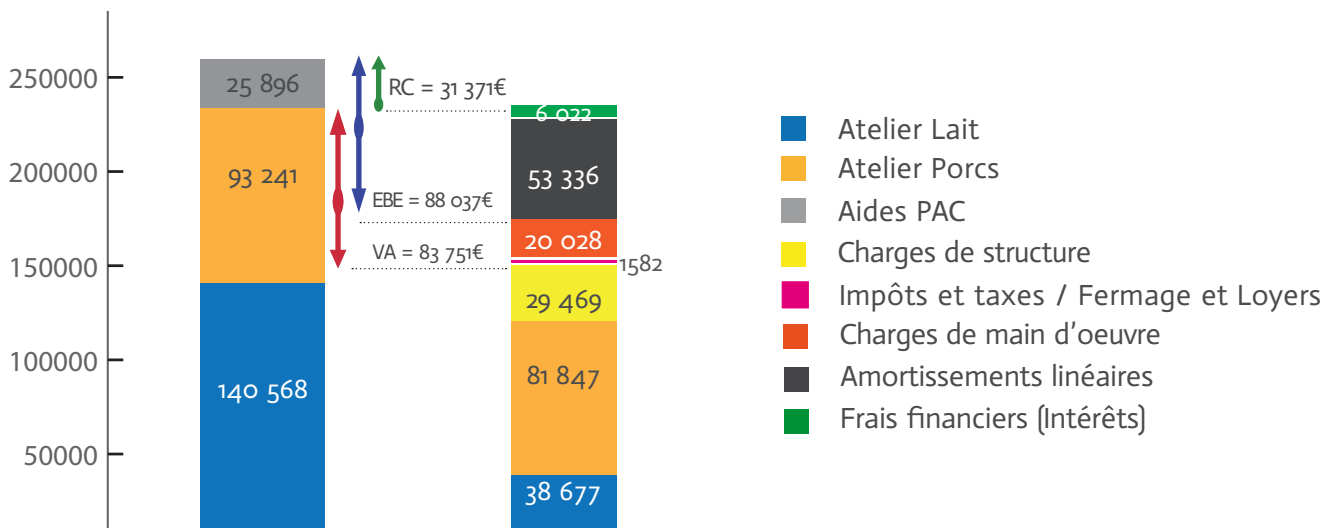
en €/ha



EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Produits et Charges du système (hors solaire)

MB atelier lait = 101 891€
MB atelier porcs = 11 394€



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Zéro pesticide
- Pas de sol nu l'hiver
- Système herbager avec forte capacité de stockage de carbone par les prairies
- Chargement limité
- Compostage des fumiers
- Zéro OGM
- Énergie solaire / ~300 ml de haie